

Fête de la **Moto** A MONTPELLIER

6 JUN 2004

Dossier de presse

*COMMUNIQUÉ DE PRESSE P.2 SHOW ET DÉMONSTRATIONS P.3
INFORMATION/PRÉVENTION P.5 LA ZONE D'EXPOSITION P.6
PRÉSENTATION DE LA FFMC P.7
SÉCURITÉ ROUTIÈRE: NOS PROPOSITIONS P.9*

Fédération Française des Motards en Colère de l'Hérault
Zone d'activité du Rieucoulon 34000 ST JEAN DE VEDAS - ffmc34@wanadoo.fr

Communiqué de presse

LE 6 JUIN, FAITES DE LA MOTO !

Manifestation inédite en Languedoc-Roussillon de par son ampleur, la FFMC 34 organise le dimanche 6 juin à Montpellier sa première **fête de la moto**. De 10h à 19h, sur l'espace Rock du domaine de Grammont se succéderont concerts, shows acrobatiques (stunt, cascades, trial, quad...) et sessions d'initiation (mini-motos, cyclos et motos).

Sur un site de près de trois hectares, une organisation digne des grands événements motards sera déployée autour de trois pôles :

- **un pôle animation**, réunissant des pistes de démonstration stunt (acrobaties), supermotard (course sur piste mixte route et terre) et trial (franchissement d'obstacles) ainsi qu'une piste de cascade. Les amateurs de sensations fortes y retrouveront notamment Patrick Bernaud (*Taxi I et III*), membre de l'équipe de Rémy Julienne depuis 1998, et détenteur de pas moins de 9 records du monde homologués.
- **un pôle exposition**, où seront réunis, autour des concerts des groupes Gecko et Bykker's, la buvette, les exposants et les stands dédiés aux produits dérivés.
- **un pôle prévention/formation**, rassemblant trois pistes d'initiation destinées au public, des plus jeunes (enfants à partir de 8 ans) aux adultes ; un atelier secours (sensibilisation aux premiers secours, démonstration par les sapeurs-pompiers d'une intervention sur motard accidenté, avec désincarcération d'une moto) ; un atelier mécanique (sensibilisation par des professionnels à l'entretien d'un deux-roues)...

Sécurité, responsabilité. Fidèles à la philosophie de leur fédération, qui agit depuis 1980 pour améliorer le partage de la route, faire prévaloir la formation et la prise de conscience plutôt que les mesures répressives, les motards bénévoles de la FFMC animeront différents ateliers, consacrés notamment aux infrastructures routières (en partenariat avec la DDE). Voulu espace de discussion avec le public, **l'atelier mouvement FFMC** informera notamment les visiteurs sur les risques encourus par les utilisateurs de deux-roues motorisés en circulation, et présentera chaque structure du mouvement motard, de la FFMC à l'assurance Mutuelle des motards (AMDM), de l'association de formation des motards (AFDM) à la FFMC Loisirs.

Fête de la Moto – 6 juin à Montpellier
De 10h00 à 19h00, sur l'espace rock du Zénith de Montpellier.
Entrée 4 euros (gratuit – de 13 ans) – Parking gardé et consigne casques.

Contacts presse: Emmanuelle Perrin
06 64 42 25 89 / perrin-laffont@wanadoo.fr / fetedelamoto2004montpellier@yahoo.fr

Show et démonstrations

Les démonstrations

- **Stunt (acrobaties)**

Démonstration assurée par le Team **David Le Ouf !**

Ils peuvent le faire :

Wheelie (rouler en équilibre sur la roue arrière) plus de 10 kilomètres.

Stoppie (mettre la moto sur la roue avant grâce au freinage) 200 m.

Fenwick - no hand (wheelie ou stoppie assis sur le réservoir avec les deux jambes par-dessus le guidon – sans les mains).

Cancan (pendant un wheelie debout, faire passer une jambe par dessus la selle, puis positionner à l'intérieur de l'autre jambe).

Double cancan (wheelie debout avec le pied droit sur le repose-pied gauche ou l'inverse).

Christ air (rouler debout sur le réservoir ou sur la selle).

Jesus walk (rouler à côté de la moto, les pieds frottant le sol).

12 o'clock (moto à la verticale, le support arrière frottant au sol), etc.

Motos : CBR 600, CBR 900, quad TRX 250 spécialement préparées

Teams de DVLO : Montpellier, Le Mans, Lyon, Dijon, Paris, Toulouse

Plus d'infos sur www.davidleouf.com



- **Supermotard (course sur piste mixte route et terre)**

Démonstration réalisée par des amateurs avertis, engagés en championnat régional.

Robert BONNET

Championnat de France de 450 Husqvarna – 2003

Challenge One - 2004

Joffrey DORAT

Rudy RAYNARD

3^{ème} lors du Trophée de France Open Supermotard

- **Trial (franchissement d'obstacles)**

Démonstration assurée par René GOBERT, champion de ligue de région

Le pilote doit montrer son adresse le long d'un itinéraire d'obstacles qu'il doit parcourir en évitant de mettre pied à terre.

Un chapiteau sera implanté à proximité. Il sera aménagé pour accueillir en exposition les véhicules des participants, en dehors de leur temps d'intervention.

La piste de cascade

- **Trial**

Numéros d'équilibre et de maîtrise (roue arrière et roue avant, conduite dos au guidon, etc.)..

- **Quad**

Toujours de l'équilibre mais cette fois-ci avec quatre, voir deux et parfois même une seule roue.

Patrick BERNAUD

9 records du monde (Guinness book)

Membre de l'équipe Rémy Julienne depuis 1998.

Spécialiste d'acrobaties et de cascades motos pour le spectacle, la télévision et le cinéma (scooter et moto sur *Taxi I*, Cagiva 1000 Raptor sur *Taxi III*)

Formateur des cascadeurs motos de Walt Disney Studios.

Ses principaux records

Roue AV :
195 m (trial)
251 m (supermotard)

Roue AR :
232 km (trial)
7,5 km (sans fourche ni roue avant)





Information / Prévention

Trois pistes d'initiation

Pour découvrir, en sécurité et en s'amusant, la conduite d'un deux roues motorisé.

- **Mini Moto**

A partir de 8 ans.

Encadré par trois animateurs de l'association Moto Liberté 11.

- **Cyclo**

A partir de 14 ans.

Encadré par les animateurs de l'Association De Formation des Motards.

- **Moto**

A partir de 16 ans

Encadré par les animateurs et les formateurs professionnels de l'Association De Formation des Motards.

L'atelier Secours

Sensibilisation à la pratique des premiers secours par deux pompiers expérimentés.

L'atelier Mécanique

Deux mécaniciens professionnels de la société HF Performance tenteront de convaincre les visiteurs qu'un entretien de premier niveau régulier de son deux roues motorisé permet de circuler en toute sécurité.

L'atelier Infrastructure

Monsieur Moto et ses collègues de la DDE informeront les visiteurs sur la réglementation liée aux infrastructures routières et sur les moyens mis en œuvres par la DDE pour assurer sa mission de service public (infrastructures, informations, etc.).

Le stand d'information FFMC

La FFMC34, l'AFDM, AMDM, et la FFMC Loisirs animeront un espace de discussion avec le public sur les champs d'intervention de chaque structure de ce mouvement.

Zone d'exposition

- **L'îlot exposants matériel et équipement moto**

Un espace de 3.000 m², sera aménagé en îlot à proximité du camion podium. Cette zone accueillera les exposants qui ont lien direct avec la pratique de la moto.

- **Les stands autres produits et services dérivés**

Les vendeurs de produits et services dérivés disposeront leurs stands, en périphérie de l'îlot des exposants motos.

- **La buvette**

Alimentation et rafraîchissements à emporter ou à consommer en terrasse.

Le camion podium

En complément de ce dispositif, un camion podium implanté dans l'espace animation assurera la sonorisation du site durant la journée.

Les concerts

Les Bykker's

Groupe montpelliérain de trois musiciens créé en 2001, entre membres d'une même famille, tous motards et musiciens : Christophe (guitare et chant, ancien de Ferling-strasse), Gilles (guitare), Jean-Charles (basse), Olivier (batterie), Serge (choriste et auteur). Compositions originales, autour de la moto et en particulier sur la sécurité à moto (sensibilisés par l'accident grave de l'un d'entre eux). Leur univers musical : résolument rock, quelque par « entre AC/DC, Johnny et Trust ».

Plus d'infos : Christophe (06 61 33 89 22).

Gecko

Groupe montpelliérain de cinq musiciens, fondé en 2002 : Arnaud et Pascal (guitares), Julien (basse), Xavier (batterie), Olivier (chant). Genre : Pop-rock. Compositions originales en français et en anglais.



Plus d'infos : Ju (06 88 67 31 11)

La FFMC

Née en janvier 1980 d'un mouvement de révolte contre la sur-taxation de la moto, la FFMC est devenue une force de proposition constructive, en particulier dans le domaine de la sécurité routière.

Association à but non lucratif régie selon la loi de 1901, elle a pour objectif de fédérer les usagers des deux et trois-roues motorisés (du cyclo au gros cube).

Elle agit pour développer la pratique du deux-roues motorisé en sécurité et améliorer le partage de la route, par le développement de la prévention et de la formation, pour faire prévaloir la connaissance et la prise de conscience plutôt que les mesures répressives.

Elle agit également pour promouvoir les valeurs de solidarité, d'égalité et de liberté, visant à permettre au plus grand nombre la pratique du deux-roues motorisé dans un esprit de responsabilité et d'entraide.

Après plus de vingt années d'expériences de terrain, la FFMC a identifié la plupart des grands problèmes touchant la pratique de la moto et participe activement à l'élaboration de nombreux programmes d'amélioration de la sécurité routière.

Au quotidien, ses soixante-douze antennes départementales agissent avec les motards pour l'amélioration des infrastructures et du réseau routiers et pour la mise en place d'un continuum éducatif en matière de sécurité routière.

Pour répondre aux carences constatées par les motards (information, assurance, formation, sécurité, etc.), la FFMC a créé plusieurs structures qui s'inscrivent dans le secteur de l'économie sociale :

- **L'Assurance Mutuelle des Motards (AMDM)**



En réponse aux tarifs prohibitifs pratiqués par les assureurs, 40.000 motards versent chacun 280 F pour voir naître leur mutuelle en 1983. Véritable entreprise de l'économie sociale, elle emploie aujourd'hui plus de 350 salariés et entretient un réseau de 90 délégués bénévoles, au service de 200.000 sociétaires.



- **Les Editions de la FFMC**

Editrices de *Moto Magazine* (ex-*Pavé dans la mare*), leader de la presse moto, elles proposent également des bandes dessinées (Nikolaz, Ptiluc, Margerin, Coyotte, Cabane, Tignous, etc.) et des livrets pédagogiques, un guide juridique de la moto, le livret Ras le Vol, des hors séries thématiques...

- **La commission Stop Vol**



Face aux milliers de 2 roues volés chaque année, la FFMC a créé en 1987 cette commission technique spécialisée dans les tests d'antivol. Sur la base d'un cahier des charges et de tests de qualité, elle accorde ou refuse sa recommandation. Depuis septembre 2000, les antivol recommandés par la commission Stop Vol sont certifiés NF par l'AFNOR¹. Sur leur emballage figure la mention « certifié NF/recommandé par la FFMC ».

¹ Association Française de Normalisation

- **L'Association pour la Formation Des Motards (AFDM)**

Trop souvent, la formation dispensée par les écoles de conduite est synonyme de bachotage et de forfaits illusoires.



Cette association développe un réseau d'écoles qui propose et dispense un apprentissage de qualité. En formation initiale, comme en formation de perfectionnement et de sécurité post-permis (conçue en collaboration avec l'INRETS²), l'AFDM s'attache à promouvoir auprès des motards et futurs motards un comportement adapté par rapport à l'environnement dans lequel ils évoluent au quotidien.

Les moto-écoles reconnues par l'AFDM s'engagent à respecter le rythme d'apprentissage adapté à chacun et les conditions pédagogiques, techniques et matérielles propices à une formation de qualité.

- **La FFMC Loisirs**

La découverte du deux-roues motorisé peut s'effectuer dès le plus jeune âge et les premiers tours de roues sont prépondérants. De ceux-ci dépendent l'avenir et le comportement du futur conducteur.



Elle initie les jeunes à la pratique du deux-roues à moteur et les sensibilise à tous les aspects de la sécurité routière. Elle favorise le développement des loisirs et du sport à travers la moto et d'autres activités socioculturelles.

Expérimentée en 1986, l'opération " des Tasses pour un Bol " est désormais organisée chaque année par la FFMC Loisirs.

Elle permet à plus d'une centaine de jeunes de 14 à 17 ans de rallier au guidon de leurs cyclos le circuit de Magny Cours pour un rassemblement à l'occasion du Bol d'Or.

Les jeunes participants sont directement impliqués dans la préparation de cette opération : étude du projet, mise en place, recherche du financement, préparation physique et mécanique, sensibilisation à la Sécurité Routière et à la communication.

La FFMC est membre de la



² Institut National de Recherche et d'Etude sur les Transports et la Sécurité

Nos propositions en matière de sécurité routière

1 - Les campagnes médiatiques et l'image véhiculée

Mesurer l'impact par des enquêtes d'opinion sur l'accidentologie des dernières campagnes médiatiques de prévention.

Développer les campagnes de sensibilisation et de prévention de manière permanente sur les grands médias. Leur objectif ne doit pas seulement être de démontrer les risques routiers mais aussi, et surtout, d'aider les usagers à améliorer leurs comportements par le partage de la route :

- Prise en compte des usagers les plus fragiles.
- Respect et tolérance envers les autres usagers.

Organiser cette action en associant les différents acteurs : Etat, collectivités territoriales, assureurs, concessionnaires, presse spécialisée, associations.

Démontrer aux forces de l'ordre l'intérêt de véhiculer une image exemplaire, ayant valeur pédagogique.

- Porter des vêtements de protection appropriés et non pas la tenue d'été, chemisette à manches courtes.
- Attacher la ceinture dans les véhicules de patrouille.
- Respecter les feux quand il n'y a pas d'intervention d'urgence.

2 - Agir pendant toute la période d'éducation et de découverte de l'enfant

Réaliser un bilan précis de la préparation à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (l'ASSR) dans les collèges pour envisager des améliorations éventuelles (le contenu et le temps des cours dispensés, les formations à la sécurité routière des intervenants, etc.).

Créer un budget pour une véritable formation dès le plus jeune âge, directement intégrée dans les programmes de l'Education Nationale, et suivi du contenu de la formation dispensée pour l'ASSR .

Réaliser un bilan précis du Brevet de Sécurité Routière (BSR) depuis sa mise en oeuvre (nombre, lieux, par qui, avec quel financement).

Faire évoluer le BSR à 12 heures, alors qu'il est de 3 heures actuellement.

Homologuer les cyclomoteurs à une vitesse de 60 km/h par construction, pour leur permettre de s'insérer plus naturellement dans le trafic urbain. La loi doit s'harmoniser avec la réalité pratique pour préserver la vie des adolescents.

3 - Les infrastructures routières

Accélérer le programme de doublement des rails.

Diffuser une circulaire du Ministère des Transports aux collectivités locales (communes, départements et régions) concernant la mise aux normes des ralentisseurs et l'utilisation exclusive de revêtements adhérents pour la signalisation horizontale. Rappeler les risques encourus en cas d'accidents, et notamment les poursuites judiciaires en cas d'accidents corporels.

Lancer une campagne d'identification des points noirs en collaboration avec les associations et fédérations de motocyclistes, la presse spécialisée, les Messieurs Moto des Directions Départementales de l'Équipement et les collectivités locales.

Mettre en place un groupe de travail constitué des représentants de ces entités et le charger de synthétiser, et diffuser les résultats en élaborant une carte de France.

Instituer un contrôle par l'Etat de la conformité aux normes des infrastructures routières, notamment pour le réseau secondaire.

4 - La formation pré et post permis

Intégrer une sensibilisation dans la préparation aux différents permis de conduire permettrait de réduire l'accidentologie, par exemple :

- Sensibilisation à la fragilité des deux-roues motorisés et à leurs caractéristiques en matière d'accélération et de freinage.
- Sensibilisation au rayon de braquage des poids lourds et cars ; angles morts de ces différents types de véhicules, etc.

Replacer le formateur-permis comme acteur pivot de la sécurité routière dans le cursus de formation.

Considérer la formation comme un élément essentiel du dispositif de lutte contre l'insécurité routière.

Développer une formation réellement incitative pour les détenteurs d'un permis B pour accéder à la conduite d'un deux-roues motorisé de 125 cm³. Organiser la participation de l'ensemble des partenaires à ce projet : Etat, importateurs et concessionnaires, établissements de formation, assurances et associations d'usagers.

Instaurer un rendez-vous d'évaluation post-permis, tous les 10 ans.

5-Les Plans Départementaux d'Actions de Sécurité Routière (PDASR)

Réaliser un bilan précis au niveau national des actions financées par ces plans pour mesurer les inégalités et envisager les mesures d'amélioration nécessaires.

Ouvrir l'accès à des circuits moto dans toutes les régions pour les usagers de deux-roues motorisés.

6- Le mobilier urbain

Créer une norme pour réglementer sa réalisation et sa pose. Prendre en compte les deux-roues motorisés au même titre que les autres usagers de la route.

7-Le budget de l'équipement

Revoir à la hausse le budget destiné à l'entretien et l'exploitation.

Maintenir et développer le service public de l'Equipement.

8- Formation

Créer un organisme public d'évaluation de la qualité de formation dispensée dans les établissements d'enseignement de la conduite

Etudier la création d'un budget de formation destiné aux animateurs, moniteurs et éducateurs, visant à les rendre aptes à sensibiliser efficacement les jeunes à la sécurité routière, lors de leurs activités extra ou péri-scolaires.

Instituer une obligation pour les circuits de pratiquer des journées portes ouvertes quelques jours par mois dans un double but de prévention et de loisirs (exemples des circuits Carole en Seine Saint-Denis et Candie en Haute-Garonne)

Obtenir l'amélioration des pistes d'apprentissage de formation au permis de conduire moto existantes et un réel programme de construction de nouvelles pistes.